



Vendredi 5 juillet 2024

Communiqué de presse

L'équipe de Baie de Saint-Brieuc Tourisme est aux avant-postes pour accueillir les visiteurs qui découvriront l'agglomération briochine cet été. Pour célébrer le début des vacances scolaires, l'Office de Tourisme est fier de présenter sa nouvelle Carte des Habitants et invite les visiteurs à découvrir la culture bretonne sur son parvis.

LA CARTE TOURISTIQUE DES HABITANTS EST ARRIVÉE

Une **carte d'inspirations 100 % locales** ! Elle est le fruit d'un **travail collaboratif** entre les habitants, l'équipe de l'Office de Tourisme et ses partenaires professionnels. L'objectif est de faire découvrir notre territoire à travers le regard de celles et ceux qui y habitent toute l'année : bons plans, pépites, coups de cœur et incontournables... Cette carte, réalisée en plusieurs étapes, reflète très bien l'attachement des habitants à leur territoire.

[Consulter la carte](#)

[Télécharger la carte](#)

1ERE PHASE : LES HABITANTS PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR ET COINS PRÉFÉRÉS

Du 20 novembre 2023 au 14 janvier 2024, **plus de 100 habitants** ont contribué à la carte

touristique en partageant **leurs coins préférés en Baie de Saint-Brieuc**. Grâce à un questionnaire en ligne, ils se sont mis dans la peau d'un conseiller en séjour et ont renseigné, selon eux, les activités incontournables sur le territoire. Ils ont pu aussi recommander des spots coups de cœur, pour faire du sport par exemple, des lieux "hors des sentiers battus" ou encore des produits gourmands emblématiques.

Pour qu'un coup de cœur soit retenu, seulement 2 règles étaient en vigueur : respecter la limite géographique (territoire de l'agglomération) et être cité au moins deux fois.

2EME PHASE : LES PROFESSIONNELS DU TOURISME SE RÉUNISSENT

Après avoir sondé les habitants et pour garantir la légitimité de la carte et la représentativité du territoire, l'Office de Tourisme a invité l'ensemble de ses partenaires, qu'ils soient hébergeurs, prestataires d'activités, restaurateurs, commerçants, etc, à un **atelier participatif**. Cet atelier qui a réuni 24 partenaires s'est déroulé le 18 janvier 2024 au Manoir du Roselier à Plérin.



L'objectif de cet atelier ?

Présenter le projet et enrichir les contributions grâce aux coups de cœur et incontournables plébiscités par les professionnels du tourisme.

Afin de créer une atmosphère conviviale et propice à la créativité, l'Office de Tourisme a choisi le cadre exceptionnel du Manoir du Roselier à Plérin, nouvellement rénové et réhabilité en résidence hôtelière / spa / restaurant, au plus près de la mer.



4 groupes ont été constitués pour faciliter les échanges. Pour chaque groupe : une carte vierge, des post-its et des feutres. Les participants ont dans un premier temps planché sur les **incontournables** à faire apparaître sur la carte. A partir de la définition du Larousse : *"Dont il est impossible de ne pas tenir compte, ce qu'il faut absolument avoir fait, vu"*, ils se sont posé la question *"si j'accueille un proche qui n'est jamais venu ici, où je l'emmène en priorité ?"*. Dans un second temps, ils ont abordé les **coups de cœur**,

relevant davantage des sentiments, du ressenti et faisant appel aux souvenirs : un spot ou une activité qui nous rend heureux, dont on ne se lasse pas.

Un long travail de compilation des idées et de tri a ensuite été fait par l'équipe de l'Office de Tourisme. Comment placer sur la carte tous les lieux et activités cités tout en restant lisible ?

3EME PHASE : LA CRÉATION ET LA DIFFUSION



Pour réaliser cette carte, nous avons choisi l'agence **Coqueliko**. L'objectif : rendre visible la sélection des habitants de manière originale et ludique tout en préservant l'esprit d'authenticité recherché dans ce projet collaboratif.

Ainsi, sur le recto de la carte, des illustrations révèlent les sites incontournables, des annotations "manuscrites" soulignent les coups de cœur et des pictos dévoilent les lieux les plus cités. Le verso fait quant à lui la part belle aux photos et vient enrichir le contenu avec des informations complémentaires.

Cette carte sera diffusée dès cet été sur l'ensemble du territoire de la Baie de Saint-Brieuc à tous les visiteurs, qu'ils soient **touristes ou habitants** : en Offices de Tourisme, dans les mairies, chez les professionnels du tourisme, lors de salons ou encore dans le pack de bienvenue des étudiants et lors des dispositifs d'accueil des nouveaux habitants.

L'Office de Tourisme souhaite que tous puissent s'approprier l'outil, tout en portant un **nouveau regard sur la Baie de Saint-Brieuc**.

ANIMATIONS BRETONNES

Musique et danse

8 DATES
CET ÉTÉ

SUR LE PARVIS DEVANT
L'OFFICE DE TOURISME



Baie de
SAINT-BRIEUC
TOURISME

Contacts

Marine Douillard *Chargée de communication* | 02 96 33 42 29 |

marine.douillard@baiedesaintbrieuc.com

Maité Fauchoux *Responsable marketing & développement* | 02 96 77 60 60 |

mfauchoux@baiedesaintbrieuc.com

Baie de 
SAINT-BRIEUC
TOURISME

Restez en contact avec votre Office de Tourisme

2 quater, rue des Lycéens Martyrs, 22000 Saint-Brieuc

02 96 33 32 50 www.baiedesaintbrieuc.com

info@baiedesaintbrieuc.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux [Facebook](#), [Instagram](#), [Pinterest](#) & [TikTok](#)
[@baiedesaintbrieuc](#)